

Somme toute LOIRE

DANS CETTE NOTE :

Les éléments à retenir	1
Le contexte	1
L'emploi	2
Le chômage	4

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 30 juin 2011

Données disponibles au troisième trimestre 2011

Les éléments à retenir :

- Taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2011 : 9,1% (-0,4 point en un an ; -0,5 point en Rhône-Alpes)
- 46 244 Demandeurs d'Emploi (cat. A, B et C) au 30.06.11 (+5,4% en un an ; +3,7% en région)
- 3 762 Demandeurs d'Emploi en situation de handicap hors bénéficiaires de l'AAH seule (cat. A, B et C) (+10,2 % en un an ; +18,1% en région)
- 15 847 offres d'emploi enregistrées au premier semestre 2011 par Pôle Emploi (+ 9,3 % en un an ; 9,1% en région)
- Taux d'emploi direct de TH en 2009 (secteur privé) : 4,3%

Le contexte départemental

Le développement économique de la Loire a historiquement reposé sur le secteur industriel, notamment sur l'industrie textile (secteur du Roannais) et la transformation des métaux (bassin de Saint-Etienne). Le tissu industriel est dense et diversifié, avec aussi l'industrie des équipements mécaniques (Loire Sud) et de l'agroalimentaire qui font partie des principales filières industrielles du département. Les secteurs des technologies médicales et de l'optique sont également très bien positionnés sur le territoire.

Le taux de chômage du département, déjà élevé avant la crise, a ainsi enregistré l'une des augmentations les plus rapides des départements rhônalpins : +1,9 point entre juin 2008 et juin 2011, contre +1,8 point pour la région Rhône-Alpes sur la même période. Il s'élève à 9,1% de la population active à la fin du mois de juin 2011 contre 8,1% en Rhône-Alpes.

L'effectif salarié du secteur privé est resté stable entre fin 2009 et fin 2010 contre une augmentation de 1,4% au niveau de la Région. Une légère reprise a pu s'observer au niveau de l'emploi salarié dans le secteur tertiaire (+1,3%) mais la situation des secteurs de la construction et surtout de l'industrie, déjà très touchés par la crise, ne montrent aucune amélioration au niveau de leur effectif salarié.

Sur un an, la progression du nombre de demandeurs d'emploi tous publics (+3,5%) a été plus prononcée qu'en Rhône-Alpes (+2,6%). Entre juin 2010 et juin 2011, le nombre de Demandeurs d'Emploi Travailleurs Handicapés (catégories A, B ou C) a augmenté de 11,4% dans le département de la Loire et de 18,1% en Rhône-Alpes. Cette augmentation concerne en premier lieu les seniors suivis des chômeurs longue durée.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
RHÔNE-ALPES

Rhône-Alpes Région

agefiph

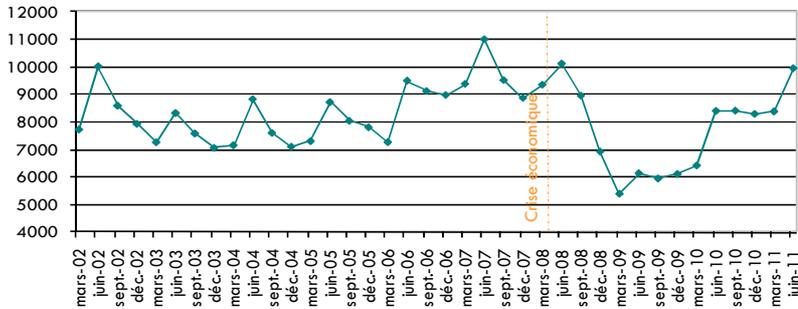
pôle emploi

L'emploi

L'emploi salarié privé (tous publics confondus)

Comme pour l'ensemble de la région Rhône-alpes, depuis mars 2009, la Loire continue de montrer une progression du

Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours dans la Loire



Source : Pôle Emploi, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

nombre moyen de missions d'intérim en cours avec un ralentissement depuis juin 2010 (hors le pic normal saisonnier). Le nombre de contrats d'intérim en cours a augmenté de 18,3% entre juin 2010 et juin 2011; cette évolution est supérieure à celle de la Région (+12,8%).

Malgré cette progression, le nombre de missions d'intérim en cours en mars 2011 reste très inférieur (-17%) à celui enregistré avant la crise économique en mars 2008.

L'intérim

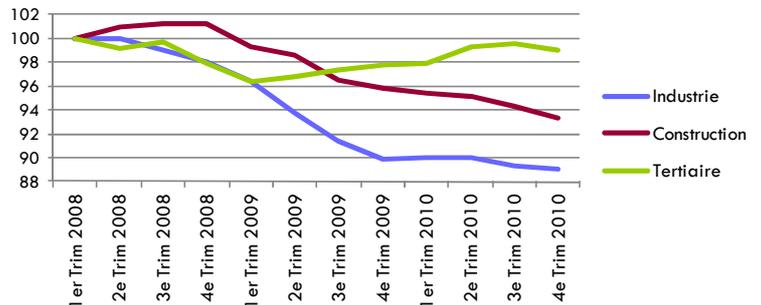
Bon indicateur de la conjoncture du marché du travail, l'intérim est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture économique. Suivant la situation économique c'est donc le nombre de contrats d'intérim, qui, en premier lieu, augmente ou diminue.

Au 4^e trimestre 2010 l'emploi salarié privé dans la Loire enregistre un recul de -0,5% par rapport au 3^e trimestre 2010. Cette baisse détériore l'évolution annuelle qui s'amenuise mais demeure positive avec +0,3%. La dégradation sur ce trimestre est le résultat de l'addition des différentes pertes des trois secteurs.

Tableau 1 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité dans la Loire au 31 décembre 2011

	Effectif	%	Evol. /12 mois
Agriculture	49	0,0%	ND
Industrie	49 067	26,7%	-0,9%
Construction	17 385	9,5%	-2,7%
Tertiaire	117 418	63,8%	1,3%
Total	183 918	100%	0,3%

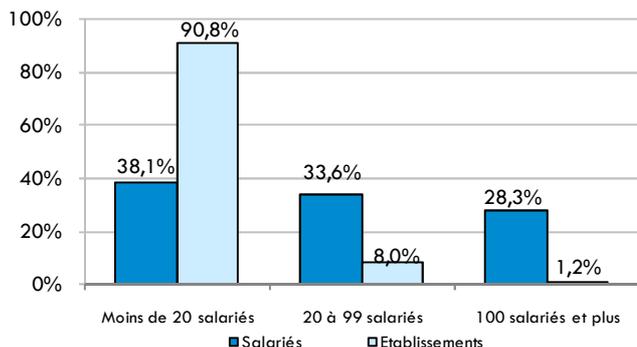
Graphique 2 : Évolution des effectifs salariés privés par secteur d'activité dans la Loire (base 100 : 1^{er} trimestre 2008)



Source : Pôle Emploi Rhône-Alpes - Statistiques, études & prospective, Etudes trimestrielles, Estimations en données CVS - Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA). Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Dans l'industrie, une nouvelle diminution des effectifs est enregistrée en fin d'année avec -0,3% (Rhône Alpes : -0,1%). Sur un an, le secteur industriel ligérien a modéré son repli n'affichant que -0,9%.

Graphique 3 : Répartition du nombre d'établissements et des effectifs salariés du secteur privé selon la taille de l'établissement fin 2010, dans la Loire.



Source : Pôle Emploi, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre 2010 - Champ : les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

L'emploi dans le secteur de la construction diminue significativement ce trimestre avec -1,2% alors que la région affiche une évolution positive de +0,4%. L'évolution annuelle se détériore : -2,7%.

Enfin, dans le secteur tertiaire, on observe une inversion de tendance ce trimestre. La baisse de -0,4% au 31 décembre 2010 fait suite à six trimestres de hausse ininterrompue. Cette évolution fait chuter de façon importante l'évolution annuelle qui atteint désormais +1,3%. Secteur en hausse dans six départements sur huit de la région, la Loire se distingue par ce plus fort repli.

Dans le secteur privé, la répartition du nombre d'établissements et des effectifs salariés reflète bien la situation régionale. La plus grande partie (38,1%) des effectifs salariés est employée par les établissements de moins de 20 salariés qui représentent 90,8% des établissements. En un an, la part des effectifs salariés travaillant dans un établissement de plus de 100 salariés a augmenté de 2 points.

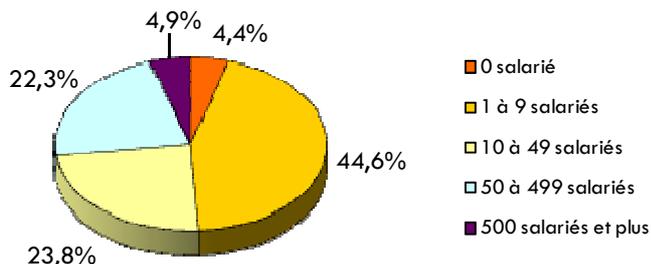
Les offres d'emploi

Tableau 2 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi dans la Loire au cours du premier semestre 2011

	Nombre	%	Evol. /12 mois
Offres durables	7 168	41,4%	-6,2%
Offres temporaires	8 982	51,8%	35,3%
Offres occasionnelles	1 175	6,8%	-24,9%
Offres d'emploi enregistrées	17 325	100%	9,3%

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2010 et 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Graphique 4 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement dans la Loire au premier semestre 2011



Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Après une forte diminution du nombre d'offres d'emploi (-29,7%) enregistrée entre les premiers semestres 2008 et 2009, le chiffre mesuré cette année affiche une augmentation de 9,3% par rapport à l'année précédente (+9,1% au niveau régional). Cette augmentation porte exclusivement sur la progression (+35,3%) des offres temporaires. Comme au niveau régional, dans presque la moitié des cas (49%), les offres émanent des établissements de moins de 10 salariés. Mais les grosses entreprises de la Loire émettent en proportion davantage d'offres que sur l'ensemble du territoire Rhônalpin.

Parallèlement, selon l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2011, le nombre de projets de recrutement pour l'année s'élève à 11 668 dans le département. Dans 34% des cas, ces recrutements sont jugés difficiles (39% au niveau régional).

Définitions

- Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois
- Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois
- Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

L'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapés (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, les veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

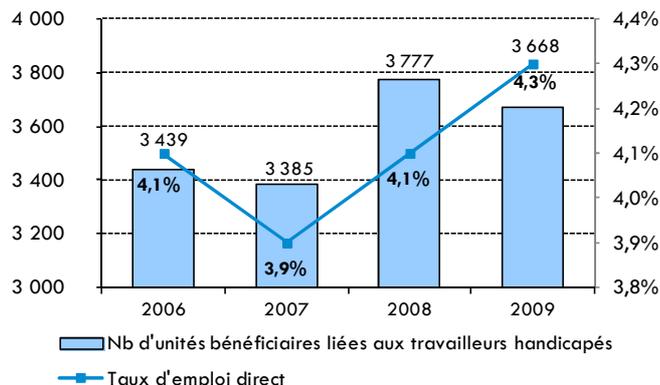
Dans le secteur privé en 2009, 4300 personnes handicapées sont employées directement par les 1 231 établissements assujettis** du département. Elles représentent 3668 unités après valorisation, soit un taux d'emploi direct* de 4,3% (3,1% au niveau régional).

L'effort d'embauche de travailleurs handicapés observé en 2008 ne s'est pas poursuivi et le nombre de salariés bénéficiaires (en ETP) a même régressé en 2009. Ainsi la progression de 0,2 point du taux d'emploi direct observé est à relativiser puisqu'en réalité celle-ci a été davantage impulsée par la diminution de l'effectif d'assujettissement (conséquence de la baisse générale des effectifs salariés enregistrée en 2009) que par la hausse de l'emploi de personnes handicapées. De fait, on observe une diminution de 15,9% du montant collecté en 2010 par l'Agefiph au titre des déclarations 2009 soit 2,3 millions d'euros (-9,2% pour la région).

Par ailleurs, comme dans l'ensemble de la Région, la part d'EQ*** parmi les établissements contribuant à l'AGEFIPH a fortement diminué entre 2008 et 2009 dans la Loire (- 57,4 %).

En parallèle, l'emploi dans la fonction publique dans la Loire détient au 1^{er} janvier 2009, comme en 2008, le taux d'emploi direct de personnes handicapées le plus élevé des départements de la région : 5,5% contre 4,7% en Rhône-Alpes.

Graphique 5 : Evolution des unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et du taux d'emploi direct* dans la Loire (secteur privé)



Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclarations obligatoires sur l'emploi des travailleurs handicapés - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

* Taux d'emploi direct : valorisation des bénéficiaires employés/ effectif d'assujettissement. ** Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés depuis 3 ans ou plus est a priori assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.

Le chômage

Attention, rupture dans les séries statistiques : En effet, depuis janvier 2010, la liste des personnes percevant l'AAH n'est plus transmise à Pôle Emploi, seuls les demandeurs d'emploi en situation de handicap (DETH) hors bénéficiaires de l'AAH seule sont pris en compte dans ce document. De ce fait, les publications 2010 et 2011 ne peuvent être comparées aux précédentes.

Par ailleurs, suite aux changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap peut également être sous-estimé. Il convient donc de rester prudent quant à l'interprétation des chiffres sur les demandeurs d'emploi handicapés et de leurs évolutions.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Tableau 3 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription dans la Loire au 30 juin 2011

Catégorie	Handicapés			Non handicapés			Tous publics		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Catégorie A	3 353	73,5%	11,2%	25 356	51,6%	1,0%	28 709	53,5%	2,1%
Catégorie B	390	8,5%	17,8%	6 160	12,5%	3,2%	6 550	12,2%	4,0%
Catégorie C	446	9,8%	7,0%	10 539	21,4%	18,4%	10 985	20,5%	17,9%
Catégorie D	128	2,8%	-8,6%	2 540	5,2%	-20,2%	2 668	5,0%	-19,7%
Catégorie E	248	5,4%	-26,0%	4 549	9,3%	0,5%	4 797	8,9%	-1,3%
Total	4 565	100%	7,7%	49 144	100%	3,1%	53 709	100%	3,5%

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.
Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule.

De manière générale, depuis mi-2008 le nombre de chômeur a fortement augmenté. En décembre 2010 le nombre de chômeurs tous publics affiche son maximum, déjà atteint en septembre 2004 avec 47 500 demandeurs d'emploi en fin de mois environ.

A la fin du mois de juin 2011, 46 244 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégories A, B, C à Pôle Emploi soit une augmentation de 5,8 % en un an (+3,7% en région).

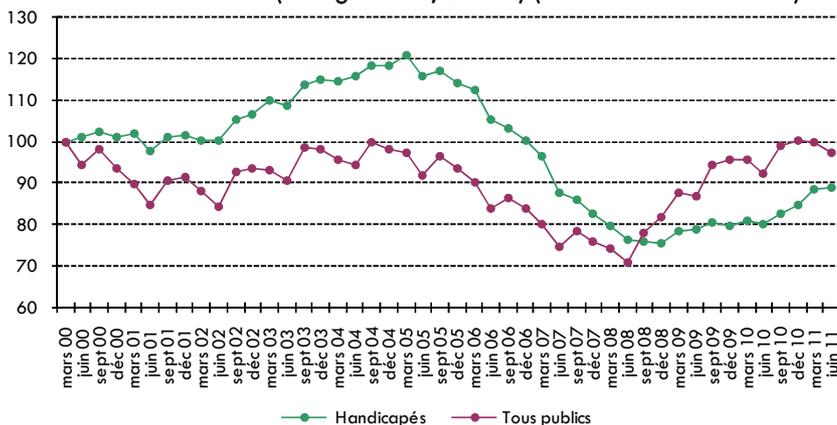
Concernant la population des travailleurs handicapés, Pôle emploi enregistre 4 189 demandeurs en situation de handicap inscrits (cat. A, B,C) soit une augmentation de 11,4% par rapport à l'année dernière. Le nombre de travailleurs handicapés (cat. A,B,C) correspond à 9,1% du tous publics alors qu'en Région leur part est de 7,3%. L'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap, hors bénéficiaires de l'AAH seule, a progressé sur la période de façon

plus prononcée que pour l'ensemble du public (+7,7 contre 3,5%).

Les travailleurs handicapés sont donc davantage touchés par la montée du chômage, d'autant plus que ce nombre est sous-estimé du fait du changement de système d'information (cf. avertissement ci-dessus)

De manière générale, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés est toujours moins favorable que celle de l'ensemble du public. Quand le marché du travail se détériore et que le chômage augmente, les personnes en situation de handicap sont davantage touchées même si les conséquences sont plus longues à apparaître du fait de certains effets protecteurs de ce public. Dans le département de la Loire et par rapport à l'ensemble de la Région, les demandeurs d'emploi en situation de handicap sont surreprésentés (15,9% du total régional) par rapport aux deman-

Graphique 6 : Évolution trimestrielle de la demande d'emploi dans la Loire (catégories A, B et C) (base 100 mars 2000)



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Précaution de lecture : Les tendances observées sur le graphique 6 ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions trimestre par trimestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

deurs non handicapés (12,6% du total régional).

Le taux de chômage localisé...

... équivaut au pourcentage de chômeurs au sein de la population active (actifs occupés ou personnes pourvues d'un emploi + chômeurs). La méthodologie d'estimation du chômage régional et départemental synthétise les informations de l'enquête emploi (chômage au sens BIT) et des DEFM (Pôle Emploi) de catégorie A seulement (personnes sans emploi, immédiatement disponibles, sans activité salariée ou non salariée et tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi).

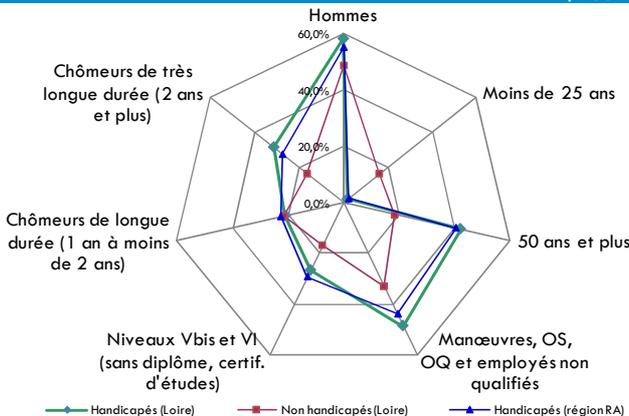
Le taux de chômage du département qui a diminué de 0,3 point par rapport au 1^{er} semestre 2009, s'établit à 9,5% de sa population active en juin 2009, soit près d'un point de plus que le taux de chômage régional.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Dans la Loire, à l'exception des demandeurs d'emploi en situation de handicap de longue durée (1 an à moins de 2 ans), l'augmentation des demandeurs d'emploi concerne l'ensemble des demandeurs en situation de handicap. Parmi les demandeurs d'emploi tous publics de catégories A, B, C, ceux dont l'ancienneté d'inscription est de minimum 2 ans enregistrent la plus forte augmentation relative (+34,6%). Ce constat s'applique aussi aux demandeurs en situation de handicap (+18,7%). L'augmentation de la demande d'emploi touche l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap, et notamment les seniors (+22,7%), et, dans une moindre mesure, compte tenu des faibles effectifs, les jeunes de moins de 25 ans (+13%). La part des seniors dans les demandeurs en situation de handicap est supérieure de 2 points dans la Loire par rapport au niveau régional (40,4%) . La part des demandeurs d'emploi en situation de handicap ayant au moins le bac reste en deçà du niveau régional (16,4% contre 22%).

Tableau 4 et graphique 7 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi dans la Loire au 30 juin 2011

	Handicapés		Non handicapés		Tous publics	
	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois
Homme	2 438	9,5%	20 405	3,5%	22 843	4,1%
Femme	1 751	14,1%	21 650	6,9%	23 401	7,4%
Moins de 25 ans	78	13,0%	6 835	1,0%	6 913	1,2%
De 25 à 49 ans	2 335	4,0%	27 394	3,7%	29 729	3,7%
50 ans et plus	1 776	22,7%	7 826	15,3%	9 602	16,6%
Non qualifié	2 037	7,0%	13 819	5,6%	15 856	5,7%
Qualifié	2 152	15,8%	28 046	4,9%	30 198	5,6%
Sans diplôme, certif. d'études	1 120	7,0%	6 944	2,1%	8 064	2,8%
CAP, BEP	2 380	11,1%	18 653	5,3%	21 033	6,0%
Bac et plus	689	20,2%	16 387	6,4%	17 076	6,9%
Moins de 6 mois de chômage	1 115	13,1%	15 961	-0,3%	17 076	0,5%
6 mois à moins de 12 mois	868	12,9%	10 141	-1,3%	11 009	-0,3%
1 an à moins de 2 ans	887	-1,0%	8 931	3,9%	9 818	3,4%
2 ans et plus	1 319	18,7%	7 022	38,1%	8 341	34,6%
Total	4 189	11,4%	42 055	5,2%	46 244	5,8%



Précision : Sont entendus par demandeurs d'emploi non qualifiés, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les postes dits qualifiés correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien (A.M.T.) ou de cadre.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

12 agences locales de Pôle Emploi sont réparties sur le département de la Loire et ce sont les agences de Saint Etienne Sud, de Roanne et de Montbrison qui présentent les files actives de demandeurs d'emploi en situation de handicap les plus conséquentes. L'agence de Riorges affiche une forte montée en charge (+33,1%) compte tenu de sa file active importante (10,1%).

Tableau 5 : Les agences locales Pôle Emploi dans la Loire au 30 juin 2011

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Riorges	422	10,1%	33,1%	3 118	7,4%	-2,2%
Andrézieux Bouthéon	330	7,9%	15,0%	3 564	8,5%	5,5%
Montbrison	511	12,2%	23,4%	4 244	10,1%	8,2%
Roanne	481	11,5%	8,1%	5 015	11,9%	3,6%
Saint Etienne Ouest	323	7,7%	-1,2%	3 756	8,9%	6,4%
Firminy	365	8,7%	9,9%	3 399	8,1%	4,3%
Saint Chamond	351	8,4%	14,3%	3 860	9,2%	7,7%
Rive de Gier	183	4,4%	15,1%	2 499	5,9%	10,4%
Saint Etienne Est	327	7,8%	7,2%	3 481	8,3%	2,3%
Saint Etienne Sud	515	12,3%	5,7%	4 863	11,6%	6,4%
Saint Etienne Nord	359	8,6%	-0,8%	3 925	9,3%	6,3%
Annonay	21	0,5%	5,0%	312	0,7%	4,7%
Total	4 188	100%	11,3%	42 036	100%	5,3%

Précision : 20 demandeurs d'emploi, handicapés ou non, sont suivis dans le cadre de la Convention de Reclassement Professionnelle (CRP). Ils sont pris en charge par une équipe de reclassement personnalisé (couvrant un ou plusieurs bassins ou un département) et ne sont donc pas rattachés à une agence locale. C'est pourquoi ils n'apparaissent pas dans la ligne total du tableau 6.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Les entrées et les sorties du chômage

Les entrées au chômage pour le public non bénéficiaire de l'obligation d'emploi diminuent de 0,2% contre une augmentation au niveau régional (+3,7%). Au contraire, l'effet protecteur de la population en situation de handicap s'étant dissipé, le flux d'entrées pour le public handicapé augmente de 10,3% entre les premiers semestres 2010 et 2011 (+14,8% au niveau de la région). Comme pour l'ensemble de la Région, la part des entrées au chômage pour licenciement, et notamment « licenciements autres » est plus élevée pour la population handicapée (16,1%) que pour la population non handicapée (10,8%). Pour 81,7% des entrées au chômage concernant les personnes handicapées, il s'agit d'une réinscription (contre 71,4% pour les personnes non handicapées).

En parallèle, le nombre de sorties du registre du chômage progresse pour le public en situation de handicap mais beaucoup plus faiblement qu'au niveau régional (+4,3% contre +14,3%). Contrairement aux données régionales, les reprises d'emploi diminuent de 4,9% au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010 (+13,4% au niveau de la Région).

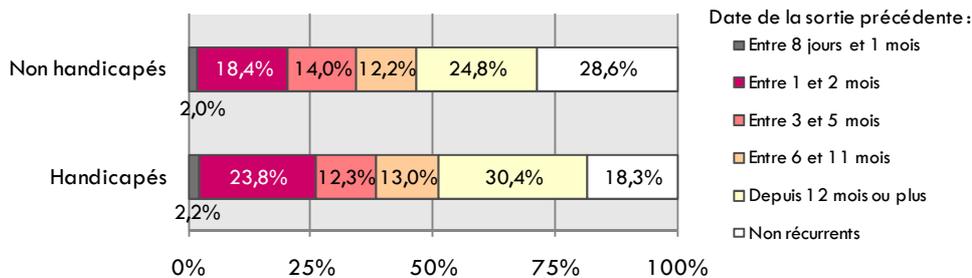
Tableau 6 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription dans la Loire au premier semestre 2011

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Total licenciements	252	16,1%	12,0%	3 051	10,8%	-8,4%
<i>Licenciements économiques</i>	40	2,5%	-9,1%	1 004	3,5%	-7,1%
<i>Autres licenciements</i>	212	13,5%	17,1%	2 047	7,2%	-8,9%
Rupture conventionnelle de contrat	32	2,0%	23,1%	1 443	5,1%	17,4%
Démission	17	1,1%	-10,5%	932	3,3%	-4,5%
Fin de contrat	258	16,4%	41,0%	6 215	21,9%	4,8%
Fin de mission d'intérim	46	2,9%	-9,8%	2 179	7,7%	6,8%
Première entrée	14	0,9%	55,6%	1 330	4,7%	-18,5%
Reprise d'activité	225	14,3%	19,7%	2 106	7,4%	-8,0%
Autres	726	46,2%	0,6%	11 086	39,1%	0,9%
Total	1 570	100%	10,3%	28 342	100%	-0,2%

Source: Pôle Emploi, DEE Persée premiers semestres 2010 et 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Précisions : Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Graphique 8 : Réurrence du chômage, répartition des entrées à Pôle Emploi selon la date de sortie antérieure, dans la Loire au premier semestre 2011



Source: Pôle Emploi, DEE Persée premier semestre 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Note de lecture : 81,7% des entrées à Pôle Emploi des demandeurs en situation de handicap sont des réinscriptions contre 71,4% pour les demandeurs non bénéficiaires. 23,8% de ces entrées interviennent suite à une sortie qui avait eu lieu entre 1 et 2 mois auparavant, 18,4% pour les personnes non handicapées.

Tableau 7 : Les flux de sorties du chômage selon le motif dans la Loire au premier semestre 2011

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Reprise d'emploi	269	16,1%	-4,9%	6 472	22,1%	-7,0%
Entrée en stage	157	9,4%	31,9%	1 473	5,0%	-4,4%
<i>Arrêt maladie</i>	191	11,4%	11,0%	1 596	5,5%	12,1%
<i>Dispense</i>	24	1,4%	-14,3%	188	0,6%	-43,7%
<i>Autres arrêts</i>	102	6,1%	15,9%	1 250	4,3%	11,6%
Total arrêts de recherche	317	19,0%	10,1%	3 034	10,4%	5,4%
Changement d'agence	32	1,9%	-3,0%	671	2,3%	15,1%
Absence au contrôle	599	35,9%	12,2%	11 993	41,0%	4,1%
Radiation	162	9,7%	-9,0%	3 068	10,5%	-2,3%
Autres cas	133	8,0%	-19,4%	2 508	8,6%	-11,6%
Total	1 669	100%	4,3%	29 219	100%	-0,8%

Source: Pôle Emploi, DES Persée premiers semestres 2010 et 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Cette publication semestrielle « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap. Elle a été réalisée au CRDI Rhône-Alpes - Pôle Observatoire par Sandrine VANDELDE, Chargée d'études statistiques et Claire PUTAUD, Responsable de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Date de mise en ligne : Octobre 2010.

Définitions :

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'information...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture n°15, juillet 2011 - « Quelques incertitudes freinent encore la reprise ». Synthèse conjoncturelle du premier trimestre 2011. Publication téléchargeable sur www.insee.fr

Pôle emploi et le Credoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2011

Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes

Les chiffres clés de la Loire, édition 2010-2011. Publication téléchargeable sur www.rhone-alpes.cci.fr

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI Rhône-Alpes

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPFP et CRDI-Déclarations 2010, effectifs au 1^{er} janvier 2009.

Statistiques de l'emploi salarié - Pôle emploi Rhône-Alpes

Repères & Analyses Loire, emploi salarié, 4^{ème} trimestre 2010. Publication téléchargeable sur www.emploi-rhonealpes.fr

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique *Publications* de l'Observatoire.

Vous y trouverez diverses **études** et **périodiques** dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Rhône-Alpes.



CENTRE DE RESSOURCES,
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INFORMATIONS
POUR L'EMPLOI
DES PERSONNES HANDICAPÉES

CRDI Rhône-Alpes

Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 78 34 57 (ligne directe observatoire)

06 89 15 18 65 (portable)

Fax : 04 75 78 36 33

E-mail : observatoire@handiplace.org



Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/ stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés. Service gratuit et personnalisable.